



Bureau des
régimes de retraite
de Montréal

**LA COMMISSION
DE LA CAISSE COMMUNE
RÉGIMES DE RETRAITE
DES EMPLOYÉS
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

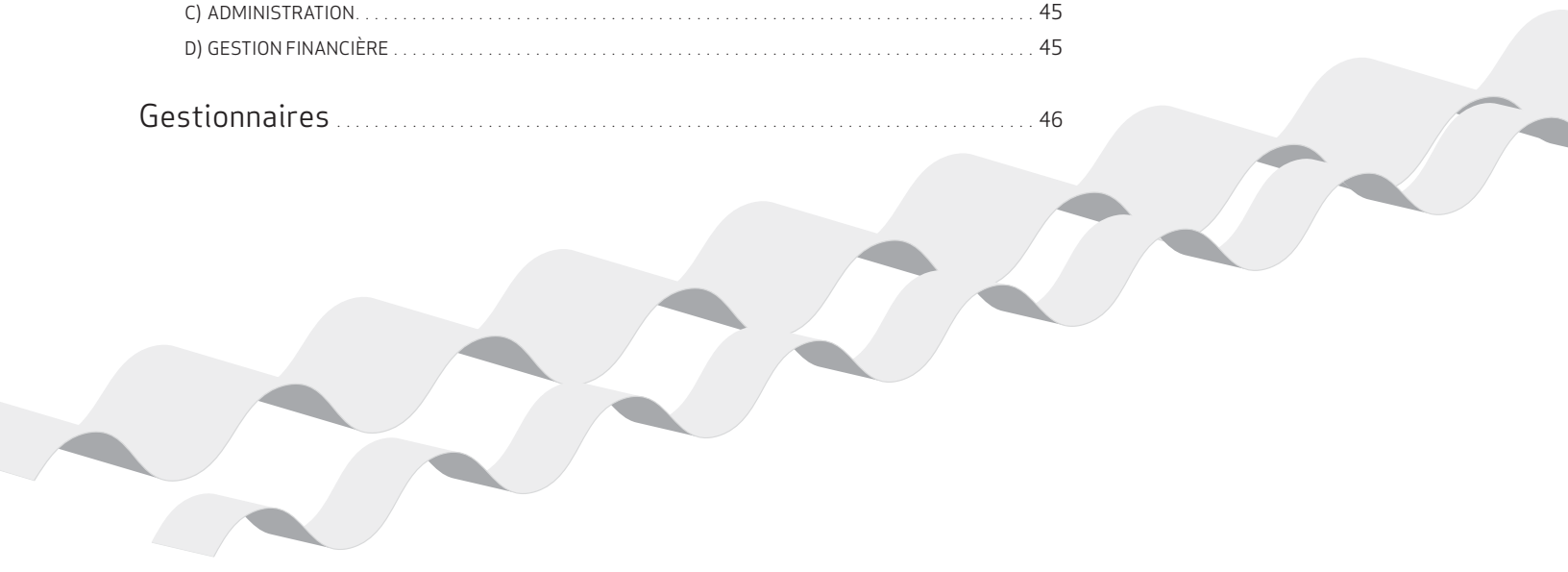
Rapport
annuel

2022



Table des matières

Faits saillants	4
Message du président.....	5
Les placements.....	6
A) POLITIQUE DE PLACEMENT	6
B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE.....	7
C) VALEUR MARCHANDE.....	7
D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF	8
Les rendements	11
A) PAR CLASSE D'ACTIF	11
B) HISTORIQUE.....	11
C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR.....	12
D) CROISSANCE DE L'ACTIF	12
Rapport de l'auditeur et états financiers.....	13
Sommaires pour les six régimes de retraite.....	38
A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT DE LA CAISSE COMMUNE	38
B) SITUATION FINANCIÈRE	40
C) ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	42
La Caisse commune	44
A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT.....	44
B) ORGANIGRAMME	44
C) ADMINISTRATION.....	45
D) GESTION FINANCIÈRE	45
Gestionnaires	46



Faits saillants

À LA SUITE D'UNE PLUIE DE LIQUIDITÉS des banques centrales et des gouvernements pour combattre l'effet de la pandémie, un retour à la normale était plutôt prévisible, voire souhaitable. Malgré la guerre en Ukraine et son impact sur l'économie mondiale, les banquiers centraux de la planète ont embarqué sur une vague de resserrement monétaire pratiquement inédite dans l'histoire moderne. Or, les effets sur les marchés financiers ont été majeurs. L'année 2022 sera connue pour une des pires années de rendement pour un portefeuille traditionnel 60/40 depuis très longtemps.

En 2022, les corrélations entre les catégories d'actifs ont semblé toutes tendre vers 100 %. Par conséquent, ce fut très difficile pour les investisseurs de générer des rendements positifs. La hausse des taux d'intérêt a malmené les portefeuilles de revenu fixe traditionnel ainsi que les portefeuilles d'actions. Seules certaines catégories de placement alternatif et l'encaisse ont réussi à générer des rendements positifs. L'indice obligataire canadien FTSE/TMX a terminé l'année avec une performance de -11,7 % tandis que l'indice boursier S&P/TSX a fait un peu mieux avec un rendement de -5,8 %. Du côté des marchés boursiers étrangers, les performances sont encore plus désolantes avec un rendement de -12,2 % pour le S&P 500 et de -8,2 % pour le MSCI EAEO (Europe, Asie et Extrême-Orient). Les marchés émergents ont encore connu une année difficile malgré leur valorisation relative assez intéressante avec une performance de -14,3 %. En 2022, l'approche « Valeur » a finalement surperformé les titres de croissance après plus de 10 années de sous-performance pour ainsi limiter les pertes dans les marchés boursiers.

Le grand perdant de l'année pour la Caisse commune fut sans aucun doute le portefeuille de revenu fixe avec une performance de -10,6 %. En revanche, l'indice de référence a généré un rendement encore pire, soit -11,7 %. Notre sous-pondération aux titres de plus longue échéance ainsi que notre allocation aux produits à rendement variable ont contribué positivement à la performance relative du portefeuille.

Le portefeuille d'actions canadiennes a lui aussi surperformé son indice de référence avec un rendement de -5,0 % contre -5,8 % pour le S&P/TSX, malgré une allocation stratégique aux titres de petite capitalisation qui ont souffert en 2022. La performance de nos gestionnaires en grande capitalisation explique majoritairement la valeur ajoutée pour l'année.

En 2022, nos stratégies défensives ainsi que nos mandats de type « Valeur » ont très bien joué leur rôle. À cet effet, le portefeuille d'actions étrangères a généré une valeur ajoutée de 5,4 % cette année, et ce, malgré une allocation stratégique aux titres de petite capitalisation et aux actions de pays émergents. Notre rendement de -7,0 % se compare très bien à celui de l'indice MSCI Tout Pays \$CA à -12,4 %.

Les placements alternatifs ont connu dans l'ensemble une très bonne année 2022 avec un rendement positif de 5,7 %. Cette année, toutes les stratégies ont contribué à la performance, mais la hausse marquée des taux d'intérêt ainsi qu'un ralentissement économique anticipé forment un vent de face significatif pour les rendements futurs de ces stratégies.

À noter qu'en 2022, c'est l'inflation qui a ultimement volé la vedette et fut en grande partie la cause des soubresauts mentionnés précédemment. À la fin de l'année, l'inflation au Canada se chiffrait à 6,3 %, soit près de trois fois plus élevée que la cible de la Banque du Canada!

Message du président

EN 2022, LA PERFORMANCE DE LA CAISSE COMMUNE s'est établie à -4,5 % et l'actif a terminé l'année à 9,3 G\$. Après plus de deux années de pandémie, celle-ci a tranquillement laissé sa place à une guerre en Europe, à des tensions politiques et sociales ainsi qu'à une hausse fulgurante de l'inflation. L'impact de la guerre en Ukraine sur le prix des matières premières et de l'énergie, combiné à la levée quasi totale des restrictions sanitaires, a exercé une pression sur l'offre des biens et services. La progression de la demande a aussi fait face aux problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement (exacerbés par la politique zéro COVID en Chine) et tout ceci, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. À l'image de la fin de 2021, cette situation a engendré une hausse significative des taux d'intérêt, et ce, pour le restant de l'année. Nonobstant ceci, le portefeuille de la Caisse commune a généré une forte valeur ajoutée et a su résister tant bien que mal, à une année très difficile pour les marchés financiers.

Une hausse marquée des taux d'intérêt comme celle que nous vivons à l'heure actuelle mènera invariablement vers un ralentissement économique et possiblement vers une récession. L'environnement géopolitique étant tendu, l'escalade de la guerre en Ukraine et les tensions avec la Corée du Nord, avec l'Iran et avec la Chine ne nous laissent pas sans craindre le pire. Néanmoins, ces risques sont connus et la seule façon d'y remédier est d'avoir un portefeuille bien diversifié et résilient tout en maintenant notre approche et notre vision à long terme. Dans ce contexte, nous misons sur la vigilance, mais également sur une flexibilité accrue afin de profiter des opportunités qui se présentent dans un tel environnement.

Durant l'année, la Commission de la caisse commune et ses divers comités ont travaillé en étroite collaboration pour mettre en place les mesures nécessaires afin d'atteindre les objectifs à long terme. En outre, d'importants travaux sur la gouvernance et l'éthique ont débuté. En ce qui concerne le plan d'investissement responsable, le dispositif de gestion de droit de vote a été implanté et les travaux de rapprochement des Commissions des régimes de retraite se sont poursuivis. Au cours de l'année 2022, la Commission de la caisse commune et ses comités se sont réunis à 22 reprises au total.

De concert avec l'équipe interne de gestionnaires, la gestion des risques de placement dans ce contexte difficile et volatil a été au cœur de nos préoccupations. Les membres de la Commission ont suivi de près l'exécution des décisions en veillant au respect des politiques de placement et des délégations. L'équipe interne a organisé plus de 200 rencontres de suivi et de présentation de nos gestionnaires externes. Sur le plan opérationnel, la mise en place du nouveau gardien de valeurs a été notre plus important chantier de travail.

En 2022, de nouveaux engagements dans des fonds privés de dettes, d'infrastructures et d'immobiliers ont été réalisés. De plus, considérant la hausse des taux d'intérêt, nous avons réalisé des travaux additionnels quant au portefeuille de revenu fixe. Des changements ont également été apportés dans le portefeuille d'actions canadiennes, plus précisément en actions de petite capitalisation.

Au nom de la Commission, j'aimerais remercier et souligner le travail de notre équipe interne de gestionnaires pour tous ses efforts et ses initiatives. J'en profite aussi pour souligner l'implication et la collaboration des Commissions des six régimes de retraite et l'accompagnement du Bureau des régimes de retraite et du Service des affaires juridiques qui ont été essentiels à l'atteinte de nos objectifs et de nos résultats.

Le Président,



Richard Audet

Les placements

A) POLITIQUE DE PLACEMENT

Les avoirs de la Caisse commune ont été investis selon la politique de placement adoptée par chacune des commissions des régimes de retraite qui conservent des éléments de leur actif dans la Caisse commune. Cette politique est révisée régulièrement. La politique en vigueur comporte, entre autres, les paramètres suivants :

Énoncé de principe

- Maximiser le rendement à long terme, tout en maintenant le degré de risque au niveau jugé approprié.
- Viser des résultats supérieurs à la moyenne, tout en évitant de compromettre l'équilibre actuariel.

Objectif à long terme

- Rendement annuel total au moins égal au pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation, plus 3,75 %.

Objectif à moyen terme

- Rendement au-dessus de la cible sur une période mobile de quatre ans.

Répartition des actifs de la Caisse commune

Dans le but d'augmenter le rendement, la composition du portefeuille de l'ensemble de la Caisse commune pourra varier. Toutefois, le pourcentage de la valeur marchande de chaque catégorie d'actifs dans lesquels des placements sont effectués devra se situer à l'intérieur des balises globales suivantes :

Classe d'actif	Répartition minimale	Répartition cible	Répartition maximale
Marché monétaire	0 %	2 %	10 %
Obligations	23 %	29 %	35 %
Actions			
• canadiennes	5 %	10 %	15 %
• étrangères	28 %	34 %	40 %
Produits alternatifs	10 %	25 % ¹	35 % ²
Total		100 %	

¹ À noter que la hausse de l'allocation aux produits alternatifs s'effectuera graduellement jusqu'en 2023.

² 40 % si dû à la baisse des obligations et/ou des actions.

B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE

Composition du portefeuille de référence ¹ :

- 2 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours
- 29 % FTSE/TMX Universel
- 12 % S&P/TSX Composé
- 35 % MSCI ACWI (\$ CAD)
- 22 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours + 3,75 %

¹ Le portefeuille de référence en 2022 reflète la deuxième phase de la transition vers la nouvelle répartition cible de la Caisse commune.

C) VALEUR MARCHANDE

La répartition des placements de la Caisse commune se détaille comme suit au 31 décembre 2022 :

(En millions de \$)	2022	2021
Encaisse et effets à court terme ¹	194,3	388,8
Obligations	2 476,7	2 314,3
Actions canadiennes	1 048,8	1 504,3
Actions étrangères	3 328,7	3 757,7
Produits alternatifs	2 293,8	2 067,4
Instruments financiers dérivés sur devises ²	0	34,9
Total	9 342,3	10 067,4

La valeur marchande des placements est établie à la juste valeur.

¹ Comprend l'encaisse et les effets à court terme gérés à l'interne.

² Des instruments financiers dérivés sur devises sont détenus dans certains mandats de produits alternatifs.

D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF

Encaisse et effets à court terme

Une allocation de 2 % des actifs de la Caisse commune est prévue au portefeuille cible qui sert essentiellement à fournir la liquidité nécessaire au paiement des rentes. Au 31 décembre 2022, l'équipe interne gérait 194,3 M\$ de placements sur le marché monétaire et l'ensemble des gestionnaires externes en détenait 124,0 M\$.

Obligations

Cette classe d'actif est composée de :

Obligations canadiennes

Le portefeuille d'obligations canadiennes est la pierre d'assise de la Caisse commune qui doit générer des revenus stables et prévisibles. De plus, une stratégie « dynamique » de la gestion du risque de taux d'intérêt est en place. La structure de gestion des obligations canadiennes est composée de trois mandats spécialisés: un mandat de gestion active en obligations de sociétés et deux mandats de gestion passive en obligations gouvernementales canadiennes.

Autres obligations

Dans le but de diversifier le portefeuille obligataire et d'en accroître le rendement, il a été prévu d'ajouter plusieurs mandats obligataires dits « satellites ». Au 31 décembre 2022, nous avons deux mandats de gestion active en obligations de sociétés mondiales, quatre investissements dans des fonds de dettes privées de sociétés canadiennes, quatre investissements dans des fonds de dettes hypothécaires à court terme au Canada et un investissement dans un fonds obligataire mondial.

Actions canadiennes

Cette classe d'actif est gérée par deux gestionnaires spécialisés ayant des mandats en actions canadiennes de grandes capitalisations et deux gestionnaires ayant des mandats en actions canadiennes de petites capitalisations. Le tableau suivant décrit la répartition des placements par secteur des quatre gestionnaires à l'intérieur de cette classe d'actif. Les actions de petites capitalisations représentent environ 24 % du portefeuille d'actions canadiennes.

Au 31 décembre 2022

Secteur d'activités des placements en actions canadiennes	Portefeuille	Indice de référence
	%	S&P/TSX (composé) %
Énergie	13	18,0
Matériaux de base	11	12,0
Produits industriels	11	13,3
Biens de consommation discrétionnaire	8	3,7
Biens de consommation courante	7	4,2
Soins de santé	2	0,4
Services financiers	27	30,8
Technologie de l'information	4	5,7
Services de télécommunication	7	4,9
Services publics	4	4,4
Immobilier	5	2,6
Autres	1	-
Total	100	100

Actions étrangères

La structure de gestion en actions étrangères comprend maintenant neuf mandats avec la répartition suivante :

Répartition des portefeuilles au 31 décembre 2022

Mandats	Portfeuille %
Actions mondiales (3 mandats)	16,4
Actions américaines de grandes capitalisations (1 mandat)	6,0
Actions américaines de petites capitalisations (1 mandat)	3,0
Actions EAEO de grandes capitalisations (1 mandat)	4,4
Actions européennes de petites capitalisations (1 mandat)	2,0
Actions asiatiques de petites capitalisations (1 mandat)	1,3
Actions de pays émergents (1 mandat)	2,5
Total	35,6

Les mandats en actions mondiales, actions américaines de grandes capitalisations, actions EAEO et actions européennes peuvent allouer un pourcentage de leurs investissements à des actions de pays émergents.

Répartition géographique des actions étrangères au 31 décembre 2022

	Portfeuille %	Indice de référence MSCI ACWI %
États-Unis	52	61,5
Europe développée excluant le Royaume-Uni	18	11,3
Royaume-Uni	5	3,9
Japon	7	5,6
Pacifique excluant le Japon	6	3,2
Pays émergents	10	11,5
Autres pays	2	3,0
Total	100	100

Produits alternatifs

Cette classe d'actif est composée de quatre grandes catégories : les stratégies à rendement absolu, les fonds privés en infrastructures et en immobilier ainsi que des mandats variés de dettes privées.

Mandats en produits alternatifs au 31 décembre 2022 en % des actifs totaux

Stratégies à rendement absolu	%
Blackrock (fonds de fonds)	3,4
Bridgewater	0,6
Gestion Cristallin	0,6
Gestion d'actifs Bastion	0,4

Fonds en infrastructure

CUBE Infrastructure II et III	0,9
Global Infrastructure Partners II, III et IV	1,9
DWS Pan-European Infrastructure Fund I, II et III	1,0
Ardian Infrastructure III, IV, V et American IV, V	0,9
Archmore International Infrastructure Fund II	0,2
New American Bridges Fund I	0,2

Fonds d'immobilier

BlackRock Asia Property IV et V	0,6
BlackRock Europe Property IV et V	0,3
BlackRock US Property	1,3
DWS (REIT)	2,2
Guardian Capital Real Estate Fund	1,4
Hancock Timberland and Farmland	1,1
Brookfield SERP III et IV	0,8

Fonds de dettes privées

Amerra Capital Management II, III et Annexe II	0,5
Clarion Partners DIF I	0,3
CVC Credit Partners I, II, II, co-invest II et co-invest III	1,3
First Eagle DL III, IV et V	1,3
MBI/TEC I et II	0,5
Ares Capital III et IV	0,9
Penfund Capital VI et VII	0,4
Tikehau TDL IV et V	0,8
Neuberger PD IV	0,3
Sagard CP II	0,2

Programme des gestionnaires en émergence du Québec (P.G.E.Q.)

Traditionnel	0,2
Alternatif	0,1

Total produits alternatifs 24,6

Gestion des devises

Afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change, la Caisse commune applique une couverture dynamique partielle de son exposition au dollar américain (« USD ») et à l'euro (« € »).

Les rendements

A) PAR CLASSE D'ACTIF

Portefeuille	Caisse commune	Rendement des indices	Indices
Marché monétaire	3,9	1,8	FTSE/TMX 91 jrs
Obligations	-10,6	-11,7	FTSE/TMX – U
Actions canadiennes	-5,0	-5,8	S&P/TSX
Actions étrangères	-7,0	-12,4	MSCI ACWI (� CAD)
Produits alternatifs	5,7	5,6	FTSE/TMX + 3,75 %

FTSE/TMX 91 jrs : FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours

FTSE/TMX – U : FTSE/TMX Universel

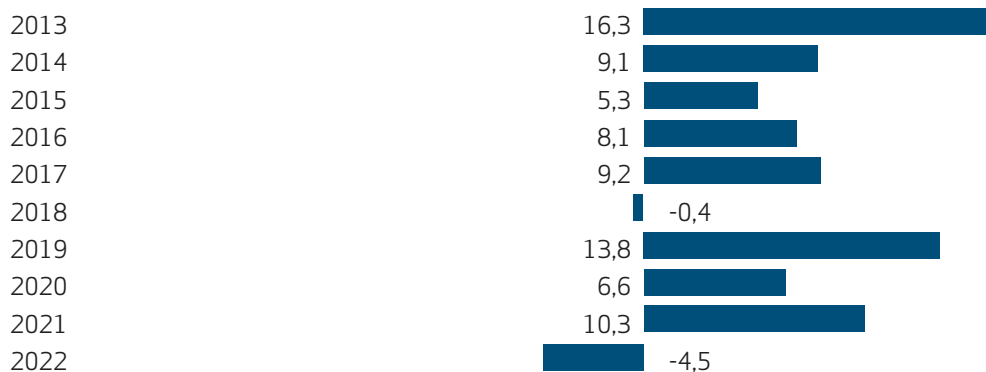
S&P/TSX : S&P/TSX Composé

MSCI ACWI : Morgan Stanley All Country World Index

B) HISTORIQUE

Rendements annuels

%



Rendements annualisés au 31 décembre 2022

%



C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR

Actif net au 1^{er} janvier 2022

(En milliers de dollars)

10 061 605

+ Revenus de placements	310 606
+ Modification de la juste valeur des placements	-755 290
= Total des revenus	-444 684
- Honoraires professionnels et frais d'administration	48 337
= Bénéfice net	-493 021
- Retraits nets	229 899

Actif net au 31 décembre 2022

9 338 685

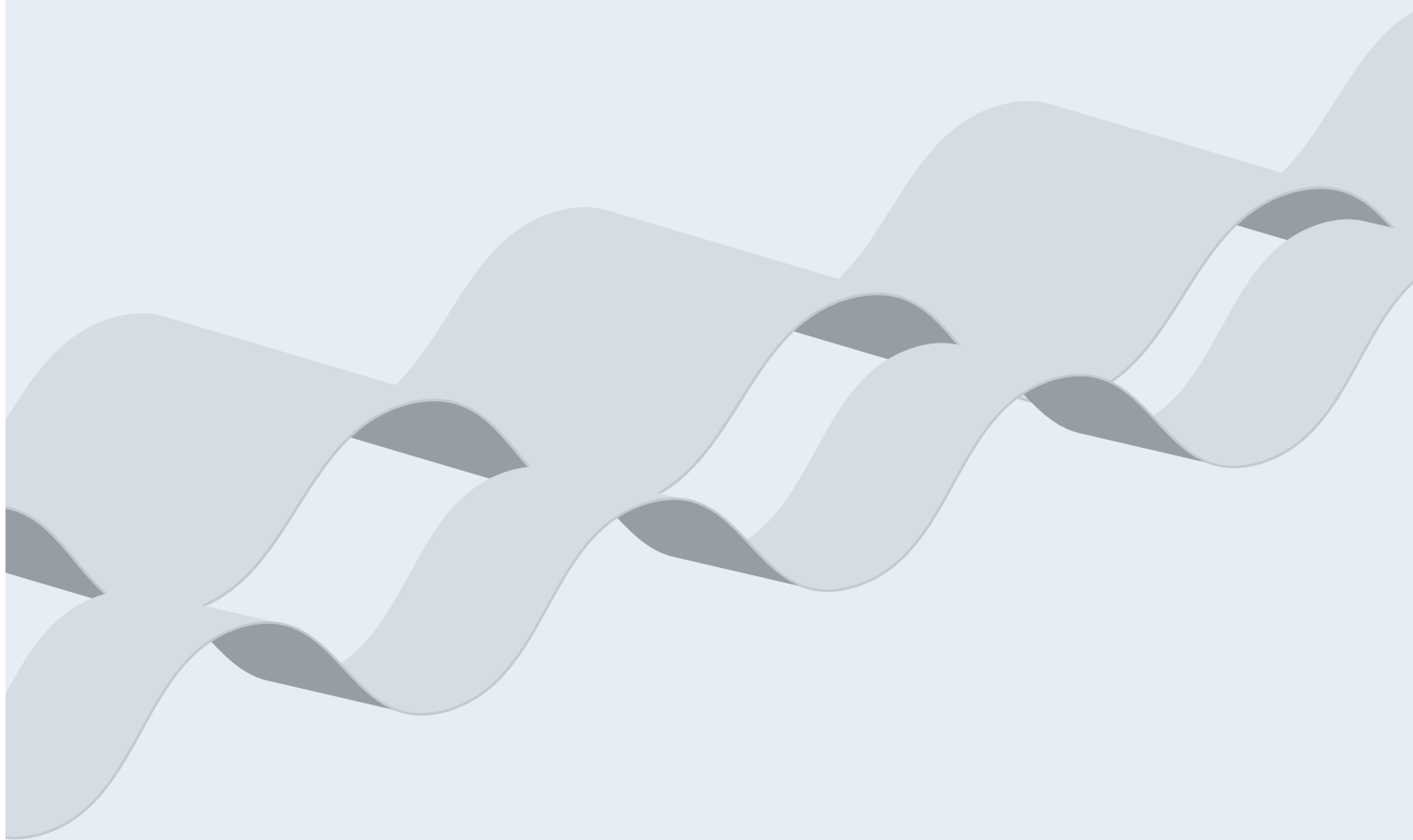
D) CROISSANCE DE L'ACTIF

(En milliers de dollars)	Actif au début	+	Croissance nette	=	Actif à la fin
2013	4 110 441 ¹		794 187		4 904 628
2014	4 904 628		456 964		5 361 592
2015	5 361 592		387 154		5 748 746
2016	5 748 746		2 147 877 ²		7 896 623
2017	7 896 623		552 318		8 448 941
2018	8 448 941		(230 285)		8 218 656
2019	8 218 656		859 666		9 078 322
2020	9 078 322		326 609		9 404 931
2021	9 404 931		656 674		10 061 605
2022	10 061 605		(722 920)		9 338 685

¹ Redressement de l'actif net au 1^{er} janvier 2013 à la suite de l'application du cours de clôture.

² Inclus les actifs reçus des régimes d'origine en 2016.

Rapport de l'auditeur et états financiers



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au président et aux membres de la Commission de la caisse commune

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission de la caisse commune (ci-après « la Caisse »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états du résultat global, de l'évolution de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Caisse conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la Direction du bureau des régimes de retraite et des membres de la Caisse à l'égard des états financiers

La Direction du bureau des régimes de retraite est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction du bureau des régimes de retraite qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction du bureau des régimes de retraite a l'intention de liquider la Caisse ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux membres de la Caisse de surveiller le processus d'information financière de la Caisse.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du bureau des régimes de retraite, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du bureau des régimes de retraite du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Caisse à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux membres de la Caisse notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.*¹

Montréal
Le 21 mars 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120795

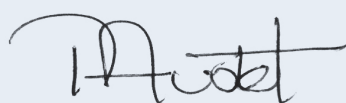
La Commission de la caisse commune Régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
ACTIFS		
PLACEMENTS à la juste valeur (note 3)	9 317 952	10 049 362
CRÉANCES		
Intérêts courus	14 093	10 980
Dividendes à recevoir	10 270	7 021
	24 363	18 001
ENCAISSE	7 067	5 898
TOTAL DES ACTIFS	9 349 382	10 073 261
PASSIFS		
CHARGES À PAYER	10 697	11 656
TOTAL DES PASSIFS	10 697	11 656
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS	9 338 685	10 061 605

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour la Commission de la caisse commune



Richard Audet
Président



Olivier Roberge
Secrétaire – trésorier

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de dollars canadiens)	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		
Modification de la juste valeur des placements (note 3)	(755 290)	650 848
Revenus de placements		
Intérêts		
Obligations	66 397	56 082
Effets à court terme	6 051	3 720
Dividendes	137 218	126 032
Distributions des fonds de dettes privées canadiens et étrangers	36 929	36 488
Distributions des fonds de placements alternatifs	64 011	82 519
Total de la modification de la juste valeur des placements et des revenus de placements	(444 684)	955 689
Honoraires de gestion	0	(8 704)
TOTAL DES PRODUITS	(444 684)	946 985
CHARGES		
Honoraires professionnels et frais d'administration	48 337	33 338
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS	(493 021)	913 647

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de dollars canadiens)	2022	2021
	\$	\$
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	10 061 605	9 404 931
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités	(493 021)	913 647
Retraits nets des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal	(229 899)	(256 973)
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	9 338 685	10 061 605

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités	(493 021)	913 647
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) nette réalisée sur la vente de placements	31 631	(715 822)
Perte nette non réalisée incluse dans la modification de la juste valeur des placements	723 659	64 974
Achats de placements	(5 550 350)	(5 103 812)
Produit à la vente et à l'échéance des placements	5 337 299	5 258 372
Recettes nettes relatives aux dérivés sur devises	(83 825)	59 319
Intérêts courus	(3 113)	469
Dividendes à recevoir	(3 249)	(1 653)
Autres créances à recevoir	0	8 704
Charges à payer	(959)	(1 400)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(41 928)	482 798
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Retraits nets des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal	(229 899)	(256 973)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(229 899)	(256 973)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	(271 827)	225 825
Écart de conversion sur la trésorerie et équivalents	2 372	(3 265)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	594 131	371 571
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	324 676	594 131
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	7 067	5 898
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	317 609	588 233
TOTAL	324 676	594 131
AUTRES INFORMATIONS		
Intérêts reçus	69 335	60 271
Dividendes reçus	133 969	124 379

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Notes complémentaires

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La *Commission de la caisse commune* (ci-après « la Caisse »), créée par le règlement du *Conseil de l'ancienne Ville de Montréal* (« la Ville ») numéro 8932, est en exploitation depuis le 1^{er} juillet 1984 et par son statut, est exempte d'impôt en vertu de l'article 248 (1) et de l'article 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'adresse du siège social de la Caisse est le 630, René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec).

Les commissions des six régimes de retraite agréés de la Ville de Montréal ont octroyé un mandat administratif à la Ville de Montréal en déléguant la préparation des états financiers à la *Direction du bureau des régimes de retraite* (ci-après « le délégataire »).

Cette Caisse a pour but d'administrer les placements et les excédents de liquidités des régimes de retraite des employés de la Ville (« les régimes »). La participation des régimes dans la Caisse est représentée par des unités attribuées à chacun des régimes selon les apports (retraits) à la Caisse, les revenus nets de placements et la modification de la juste valeur des placements.

La valeur de chaque unité demeure fixée à 1 075,50 \$ depuis le 31 décembre 1990 puisque la variation de la juste valeur est attribuée en unités de participation additionnelles depuis cette date.

L'attribution des nouvelles unités s'effectue la première journée de chaque mois au prorata des unités déjà détenues par chacun des régimes à la fin du mois précédent.

La Caisse doit gérer et effectuer le placement de ses actifs conformément aux normes édictées par *Retraite Québec* et celles de la politique de placement des régimes.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, y compris les états comparatifs ont été approuvés et autorisés pour publication par la Commission de la caisse commune, le 21 mars 2023.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Mode de présentation et adoption des IFRS

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur et sont dressés conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

b) Entité d'investissement

La Caisse répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'*IFRS 10*, car les conditions suivantes sont remplies :

- La Caisse obtient les excédents de liquidités des détenteurs d'unités dans le but d'offrir des services de gestion d'investissements;
- La Caisse déclare aux détenteurs d'unités que son activité d'investissement a pour but de générer des rendements et de procurer des revenus d'investissements conformément à sa mission;
- La Caisse mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi la Caisse ne prépare pas d'états financiers consolidés.

c) Filiale

La participation dans la filiale, en propriété exclusive, 4272675 Canada inc. est comptabilisée à la juste valeur et comprend les placements suivants :

- Global Infrastructures Partners – CL.P, détenu à 1,7 % (1,7 % en 2021);
- Global Infrastructures Partners II – CL.P, détenu à 1,5 % (1,5 % en 2021);
- UBS International Infrastructures Fund II, détenu à 3,9 % (3,9 % en 2021).

Ces placements sont présentés sous la rubrique « *Investissements dans des fonds d'infrastructures* » à la note 3.

d) Estimations comptables et jugements critiques

Pour dresser les états financiers conformément aux *IFRS*, le délégué doit établir des estimations et poser des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans *l'état de la situation financière* et *l'état du résultat global*. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le délégué possède des événements en cours et sur les mesures que ce dernier pourrait prendre à l'avenir. Le délégué estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que les états financiers présentent par conséquent une image fidèle de la situation financière de la Caisse ainsi que de sa performance financière. Les paragraphes suivants présentent les estimations comptables et les jugements critiques les plus importants.

Juste valeur des instruments financiers :

La Caisse évalue ses placements au cours de clôture conformément aux *IFRS* qui indiquent que la valeur des placements doit correspondre à un prix compris dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, les *IFRS* stipulent alors que la Caisse doit déterminer le cours en considérant le caractère le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances. Le délégué a pris position que lorsqu'une telle situation se produit, les placements sont évalués au cours acheteur.

La Caisse détient également des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs. Pour ces derniers, le délégué évalue les placements selon les informations fournies par les gestionnaires.

e) Instruments financiers

I) Classification des instruments financiers :

La Caisse classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes conformément à *IFRS 9 – Instruments financiers*.

- Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN):
Les actifs financiers à la JVRN comprennent les actifs financiers qui sont classés à la juste valeur, soit l'ensemble des placements de la Caisse, ce qui inclut les intérêts courus, étant donné que les placements de la Caisse sont gérés sur une base de juste valeur selon la stratégie d'investissement. Les actifs et passifs financiers à la JVRN comprennent les engagements de prêts qui sont désignés à la JVRN ainsi que les instruments financiers dérivés sur devises qui sont détenus à des fins de transactions.
- Actifs financiers au coût amorti :
Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes et déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les dividendes à recevoir, les autres créances ainsi que l'encaisse sont classées dans cette catégorie.

Les actifs financiers au coût amorti doivent être dépréciés du montant des pertes de crédits attendues. Étant donné l'échéance très courte de ces actifs financiers, la solidité financière des contreparties impliquées et l'historique des pertes encourues, la Direction estime que le risque de perte est très faible. Pour cette raison, aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour les actifs au coût amorti.
- Passifs financiers au coût amorti :
Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés à la JVRN. La Caisse inclut dans cette catégorie les charges à payer.

II) Instruments financiers – comptabilisation et évaluation de la juste valeur :

Évaluation initiale :

Lors de l'évaluation initiale, tous les instruments financiers de la Caisse sont évalués à la juste valeur. Toutes les opérations de placements sont inscrites lorsque les risques et les avantages découlant de la propriété de ces placements sont transférés. Tous les titres sont inscrits à la date de transaction de l'opération.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par la Caisse sont constatés à *l'état du résultat global* de la période considérée.

Évaluation subséquente :

Les actifs et passifs financiers à la JVRN sont évalués à la juste valeur. Tout changement dans la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé au poste « *Plus-value (moins-value) non réalisée dans la valeur des placements* ».

L'écart entre la valeur d'un actif au moment de son acquisition et sa juste valeur actuelle tient compte des variations des taux du marché et du risque de crédit de l'émetteur depuis la date d'acquisition initiale. La plus-value ou moins-value non réalisée de la juste valeur des placements est constatée au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » dans *l'état du résultat global*.

Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût amorti se rapproche de la juste valeur.

Décomptabilisation :

Les actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits contractuels aux flux de trésorerie des investissements ont expiré ou que la Caisse a transféré d'une manière substantielle le risque ainsi que l'avantage financier de sa participation (propriété). Les passifs financiers sont décomptabilisés quand une entente contractuelle spécifie que l'obligation face à ce passif est acquittée, annulée ou expirée.

III) Placements :

- Les effets à court terme comprennent des instruments financiers dont les échéances ne dépassent pas douze mois. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des taux du marché.
- Les obligations sont évaluées selon les prix obtenus d'intervenants reconnus sur le marché. Les valeurs obtenues correspondent au cours de clôture lorsque ce dernier est disponible.
- Les investissements dans des fonds de dettes privées canadiens et étrangers sont généralement effectués en vertu de conventions de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité du fonds à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Des états financiers de chaque fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Les actions cotées en bourse sont évaluées au cours de clôture.
- Les investissements dans les fonds de stratégies à rendement absolu s'effectuent par le biais de fonds et de fonds de fonds à stratégies à rendement absolu. La juste valeur de ces investissements est fournie par les administrateurs des fonds et est basée sur les valeurs cotées en bourse. Des états financiers de chaque fonds et chaque fonds de fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Les investissements dans les fonds d'infrastructures et dans les fonds immobiliers privés sont constitués de placements sur les marchés privés, généralement, effectués en vertu de conventions de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité du fonds à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Des états financiers de chaque fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Le placement en unités du fonds commun équilibré est présenté à la juste valeur selon le cours fourni par le gestionnaire de ce fonds.
- La gestion du risque lié à la fluctuation des devises est effectuée par l'entremise d'instruments financiers dérivés sur devises. Ces derniers comprennent des contrats de change à terme et des options sur devises.
 - Les contrats de change à terme sont des engagements permettant d'échanger une devise à une date donnée pour une quantité et un prix établi dans le contrat. Il s'agit de contrats de gré à gré dont les conditions sur mesures sont négociées directement entre les parties sur des marchés non cotés.
 - Les options sur devises sont des ententes de gré à gré négociées sur des marchés non cotés. Selon ces ententes, le vendeur octroie à une contrepartie le droit, mais non l'obligation d'acheter ou de vendre une devise à une date future et à un taux de change prédéterminé.

f) Constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont comptabilisés au moment où le droit de recevoir le paiement est établi, lequel correspond à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse. Les revenus provenant de la participation au revenu net de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

g) Produits d'honoraires de gestion

La Caisse constatait ses produits d'honoraires de gestion, selon les modalités prévues dans les ententes conclues avec les régimes, lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Caisse commune ne facture plus de frais aux régimes.

h) Conversion de devises

Les apports nets à la Caisse sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Caisse. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date d'évaluation. Les écarts de conversion sur les placements sont inclus à l'état du résultat global au poste « *Modification de la juste valeur des placements* ».

i) Opérations conclues avec des parties liées

Les opérations conclues avec des parties liées dans le cours normal des activités sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

j) Prêts de titres

La Caisse peut prêter des titres aux termes d'un contrat prévoyant les restrictions définies par la législation canadienne en valeurs mobilières. Les garanties détenues se composent d'obligations gouvernementales et de titres admissibles. Le revenu provenant du prêt de titres, le cas échéant, est comptabilisé à l'état du résultat global lorsqu'il est gagné. Les titres prêtés restent inscrits à l'état de la situation financière à titre de placements. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement.

k) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « *Trésorerie et équivalents de trésorerie* » comprend l'encaisse et les dépôts à vue de même que les autres placements à court terme très liquides dont l'échéance est au maximum 90 jours à partir de la date d'acquisition, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs en fonction des taux de rendement prévus.

3. PLACEMENTS ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

La répartition des placements de la Caisse se détaille comme suit au 31 décembre :

(En milliers de dollars)	2022		2021	
	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	317 609	317 525	588 233	589 797
Effets à court terme	671	694	17 100	17 105
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	1 433 432	1 580 931	1 300 068	1 260 465
Obligations étrangères	671 663	693 358	669 230	742 092
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	927 393	900 785	857 228	858 380
Actions				
Canadiennes	1 013 391	948 784	1 445 762	1 161 393
Étrangères	3 262 930	2 778 348	3 655 594	2 750 165
Sociétés de placements immobiliers	203 858	215 440	259 413	211 885
Instrument financiers dérivés sur devises	17 244	0	10 454	8 731
Investissement dans un fonds commun équilibré	13 587	10 000	15 336	10 000
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	470 014	456 286	450 257	459 019
Investissements dans des fonds d'infrastructures	477 116	439 852	387 570	361 623
Investissements dans des fonds immobiliers privés	509 044	458 111	393 117	377 210
Total	9 317 952	8 800 114	10 049 362	8 807 865

Au 31 décembre 2022, la valeur des titres prêtés s'établissait à 209 347 000 \$ tandis que la valeur des garanties détenues s'élevait à 224 629 000 \$. Aucun titre était prêté au 31 décembre 2021. Les revenus provenant des prêts de titres représentent 565 000 \$ en 2022 (1 861 000 \$ en 2021).

La modification de la juste valeur des placements se détaille comme suit au 31 décembre : **2022** 2021
(En milliers de dollars) \$ \$

Modification de la juste valeur des placements

Gains réalisés sur la vente de placements	89 788	683 393
Pertes sur devises	(37 594)	(25 037)
Gains (pertes) réalisés à l'échéance des contrats de change	(83 825)	57 466
Moins-value non réalisée	(723 659)	(64 974)
Total	(755 290)	650 848

L'incidence de la variation de la juste valeur des placements et de la variation pour taux de change est présentée à titre de plus (moins) value non réalisée de la valeur des placements. Ce montant est inclus au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » et se détaille comme suit :

(En milliers de dollars)	Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-22	Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-21	Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2022	Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2021
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	84	(1 564)	1 648	(1 676)
Effets à court terme	(23)	(5)	(18)	1
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	(147 499)	39 603	(187 102)	(92 565)
Obligations étrangères	(21 695)	(72 862)	51 167	(37 673)
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	26 608	(1 152)	27 760	(8 286)
Actions				
Canadiennes	64 607	284 369	(219 762)	68 046
Étrangères	484 582	905 429	(420 847)	(18 080)
Sociétés de placements immobiliers	(11 582)	47 528	(59 110)	34 236
Instruments financiers dérivés sur devises	17 244	1 723	15 521	(24 660)
Investissement dans un fonds commun équilibré	3 587	5 336	(1 749)	1 701
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	13 728	(8 762)	22 490	2 506
Investissements dans des fonds d'infrastructures	37 264	25 947	11 317	(11 400)
Investissements dans des fonds immobiliers privés	50 933	15 907	35 026	22 876
Total	517 838	1 241 497	(723 659)	(64 974)

Hiérarchie relativement à l'évaluation de la juste valeur selon les trois niveaux suivants :

Les tableaux suivants représentent les placements de la Caisse selon une hiérarchie basée sur l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements. Cette hiérarchie est constituée de trois niveaux établis selon les critères suivants :

Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs financiers identiques;

Niveau 2 : Des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 : Des données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif.

La répartition des actifs de la Caisse au 31 décembre 2022 s'établit comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2022 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Intérêts courus	5 247	8 846	0	14 093
Effets à court terme	564	107	0	671
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	756 928	676 504	0	1 433 432
Obligations étrangères	9 270	662 393	0	671 663
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	0	927 393	927 393
Actions				
Canadiennes	1 013 391	0	0	1 013 391
Étrangères	2 651 748	611 182	0	3 262 930
Sociétés de placements immobiliers	203 858	0	0	203 858
Instrument financiers dérivés sur devises	0	17 244	0	17 244
Investissement dans un fonds commun équilibré	0	13 587	0	13 587
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	470 014	0	470 014
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	477 116	477 116
Investissements dans des fonds immobiliers privés	0	0	509 044	509 044
Total	4 641 006	2 459 877	1 913 553	9 014 436

Cette même répartition s'établissait de la manière suivante au 31 décembre 2021 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2021 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Intérêts courus	4 059	6 921	0	10 980
Effets à court terme	0	17 100	0	17 100
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	768 434	531 634	0	1 300 068
Obligations étrangères	4 297	664 933	0	669 230
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	0	857 228	857 228
Actions				
Canadiennes	1 445 762	0	0	1 445 762
Étrangères	3 387 867	267 727	0	3 655 594
Sociétés de placements immobiliers	259 413	0	0	259 413
Instrument financiers dérivés sur devises	0	10 454	0	10 454
Investissement dans un fonds commun équilibré	0	15 336	0	15 336
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	450 257	0	450 257
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	387 570	387 570
Investissements dans des fonds immobiliers privés	0	0	393 117	393 117
Total	5 869 832	1 964 362	1 637 915	9 472 109

Placements classés dans le niveau 3

Investissements dans des fonds de dettes privées canadiens étrangers :

La Caisse investit dans des fonds de dettes privées au Canada, aux États-Unis et en Europe. Ces fonds sont composés notamment de prêts commerciaux et d'hypothèques sur des immeubles commerciaux et multi-résidentiels.

Investissements dans des fonds d'infrastructures :

La Caisse investit dans des fonds d'infrastructures distincts situés en Europe et aux États-Unis. Ces fonds sont tous diversifiés au niveau des secteurs d'investissement. Les principaux types d'infrastructures détenues par ces fonds sont les suivants : des aéroports, des ports, des autoroutes, des réseaux ferroviaires, des réseaux de pipeline et d'oléoduc et des infrastructures liées à la gestion des déchets et à la production d'énergies renouvelables.

Investissements dans des fonds immobiliers privés :

La Caisse investit dans des fonds immobiliers privés qui détiennent principalement des propriétés situées en Amérique, en Europe et en Asie dans tous les secteurs de l'immobilier commercial ainsi que dans un fonds d'actif forestier et agricole.

Ces investissements sont principalement effectués par le biais de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité dans les derniers états financiers du fonds à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Afin de déterminer la valeur des fonds, les commandités utilisent plusieurs hypothèses qui peuvent avoir un impact important sur les valeurs des fonds telles que le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs utilisé par le fonds pour déterminer la valeur d'un placement ainsi que l'utilisation de multiples de BAIIA (*bénéfices avant impôt, intérêts et amortissement*) de secteurs comparables pour déterminer la valeur d'un placement. Pour les investissements dans des fonds immobiliers privés, les immeubles sont évalués en fin d'année par des firmes d'évaluation indépendantes. Ces placements sont peu liquides et sont soumis aux mêmes risques de marchés que l'ensemble des placements de la Caisse. Ils sont donc classés dans le niveau 3.

Transferts entre les niveaux 1 et 2

En 2022, aucun titre n'a été transféré de niveau (aucun en 2021).

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant montre le rapprochement des instruments financiers classés dans le niveau 3 entre le début et la fin de l'exercice.

(En milliers de dollars)	2022 \$	2021 \$
Solde au début de l'exercice	1 637 915	1 453 504
Produit de la vente de placements	(247 067)	(199 967)
Achat de placements	420 789	382 792
Gain (perte) net réalisé	27 813	(1 604)
Plus-value non réalisée	74 103	3 190
Solde à la fin de l'exercice	1 913 553	1 637 915
Plus-value non réalisée incluse dans la juste valeur des titres détenus à la fin de l'exercice	114 805	40 702

Les concentrations de placements par secteurs d'activités et secteurs géographiques se détaillent comme suit :

Secteurs d'activités des placements en actions canadiennes

(En milliers de dollars)	2022		2021	
	%	Juste valeur	%	Juste valeur
		\$		\$
Énergie	13	131 628	9	121 655
Matériaux de base	11	109 828	8	114 229
Produits industriels	11	111 607	12	168 204
Biens de consommation discrétionnaire	8	77 187	7	107 482
Biens de consommation courante	7	72 277	6	104 256
Soins de santé	2	22 392	2	26 586
Services financiers	27	275 646	28	405 793
Technologie de l'information	4	42 603	7	96 904
Services de télécommunication	7	71 143	8	112 550
Services publics	4	44 946	5	68 250
Immobilier	5	48 918	7	102 748
Autres	1	5 216	1	17 105
Total	100	1 013 391	100	1 445 762

Secteurs géographiques des placements en actions étrangères et de sociétés de placements immobiliers

(En milliers de dollars)	2022		2021	
	%	Juste valeur	%	Juste valeur
		\$		\$
États-Unis	52	1 791 753	52	2 013 618
Europe excluant le Royaume-Uni	18	618 894	19	744 885
Royaume-Uni	5	187 982	6	213 618
Japon	7	255 067	7	289 606
Pacifique excluant le Japon	6	201 492	5	193 440
Pays émergents	10	342 101	10	403 972
Autres pays	2	69 499	1	55 868
Total	100	3 466 788	100	3 915 007

Facteurs de risque

La Caisse est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Caisse sont résumés par catégories à la note 2 e). La gestion du risque a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à l'ensemble des secteurs d'activités et de leur milieu d'exploitation connexe. La Caisse, par le biais de la politique de placement de chacun des régimes, prévoit une répartition de l'actif cible entre les placements productifs d'intérêts, les actions, les placements alternatifs et ceux du marché monétaire. La politique de placement de chacun des régimes impose aussi la diversification des placements dans chacune des catégories et fixe des plafonds d'exposition pour chaque placement et contrepartie.

Les principaux risques financiers auxquels la Caisse est exposée sont le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité détaillés ci-après.

Risques de marché

Risque de change

Le risque de change découle du fait que la Caisse investit dans des placements libellés en devises étrangères. Les fluctuations des flux de trésorerie et de la juste valeur relative du dollar canadien par rapport à ces devises peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la juste valeur des placements. Un programme de gestion du risque de l'exposition aux devises étrangères est en place afin de réduire la volatilité des rendements de la Caisse. Le risque lié aux devises étrangères est géré par le biais d'opérations sur des instruments financiers dérivés sur devises. Les instruments financiers dérivés sur devises se présentent comme suit au 31 décembre :

	2022		2021	
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Instruments financiers sur devises	Notionel	Juste valeur	Notionel	Juste valeur
Contrats à terme de gré à gré				
Dollar américain	1 032 846	36 516	955 976	37 801
Euro	241 421	(17 275)	290 482	(21 029)
Livre sterling	10 837	(2 001)	16 720	(2 225)
Yen japonais	(677)	4	4 649	28
Autres devises	1 661	0	8 553	(4 121)
Total	1 286 088	17 244	1 276 380	10 454

De façon générale, pour l'ensemble de ses placements la Caisse couvre le risque lié aux deux devises principales. Une couverture dynamique est effectuée pour le dollar américain et l'euro. Toutefois, en ce qui a trait aux titres à revenus fixes étrangers ainsi que certains fonds de placements alternatifs, la Caisse couvre la totalité de son risque lié aux devises.

Les expositions au risque de change des placements de la Caisse, nettes des contrats de change, se présentent comme suit au 31 décembre :

(En milliers de dollars)	2022	2021
	\$	\$
Principales devises		
Dollar américain	2 126 061	2 568 693
Euro	538 282	525 262
Livre sterling	172 595	217 955
Yen japonais	204 184	281 873
Autres devises	452 676	567 366
Total	3 493 798	4 161 149

Au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 8,00 % (8,08 % en 2021), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de la devise canadienne par rapport aux quatre devises principales mentionnées au tableau précédent, les autres variables étant demeurées constantes, l'impact sur le bénéfice net aurait été de 279,6 millions de dollars (336,1 millions de dollars en 2021). L'exposition au risque de change varie au cours de l'exercice en fonction du volume des transactions réalisées à l'étranger. Néanmoins, l'analyse précédente est considérée comme représentative de l'exposition de la Caisse au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt a trait à l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et sur la juste valeur des placements de la Caisse. Le portefeuille productif d'intérêts comporte des lignes directrices quant à la concentration, à la durée et à la distribution, qui sont conçues pour atténuer le risque découlant de la fluctuation des taux d'intérêt. Toutefois, aucun instrument dérivé n'est acquis pour réduire l'exposition au risque de taux d'intérêt.

Le classement selon la durée jusqu'à l'échéance des placements productifs d'intérêts est fondé sur les échéances stipulées aux contrats régissant les titres et il se détaille comme suit :

	2022					2021
	2022	Durée jusqu'à l'échéance			2022	
	Taux de rendement pondéré à l'échéance	Moins de 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Juste valeur \$	Juste valeur \$
(En milliers de dollars)						
Obligations canadiennes						
Gouvernement du Canada	3,82 %	124 900	70 912	38 661	234 473	176 146
Provinces	4,29 %	13 540	93 387	415 528	522 455	592 288
Municipalités	4,81 %	97 536	34 640	43 669	175 845	130 331
Sociétés ouvertes	5,72 %	119 520	218 918	144 893	483 331	361 142
Autres	3,95 %	11 353	3 696	2 279	17 328	40 161
Obligations étrangères	6,77 %	255 598	213 458	202 607	671 663	669 230
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	-	697 607	228 415	1 371	927 393	857 228
		1 320 054	863 426	849 008	3 032 488	2 826 526

Au 31 décembre 2022, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué d'environ 4,81 % (3,97 % en 2021), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de l'indice FTSE/TMX Universel, toutes les autres variables étant demeurées constantes, le bénéfice net aurait varié d'environ 749,7 millions de dollars en 2022 (661,4 millions de dollars en 2021). Cette analyse exclut l'impact sur le bénéfice net de la variation de juste valeur liée à la fluctuation des taux d'intérêt de certains fonds de dettes privées canadiens et étrangers détenus par la Caisse au 31 décembre 2022, d'une valeur de 594,2 millions de dollars (529,5 millions de dollars en 2021). Par conséquent, ces fonds exposent indirectement la Caisse au risque de taux d'intérêt. Ce changement est considéré comme raisonnablement possible selon les observations de la conjoncture du marché.

Autre risque de prix

Le risque est associé à la fluctuation des flux de trésorerie et à celle de la juste valeur des placements, en actions canadiennes, actions étrangères et en actions de sociétés de placements immobiliers en raison des variations des conditions du marché, que ces variations soient dues à des facteurs propres au placement particulier ou à des facteurs touchant toutes les valeurs mobilières négociées sur le marché. La Caisse investit dans un portefeuille de placement diversifié, conformément aux politiques approuvées par les commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal, afin d'atténuer l'impact de l'autre risque de prix. Au 31 décembre 2022, 48 % (53 % en 2021), des placements étaient négociés sur des bourses mondiales. Si sur les bourses mondiales, le cours des actions avait augmenté ou diminué d'environ 11,73 % à la fin de l'exercice (10,63 % en 2021), ces taux étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles des indices TSX et MSCI WORLD CAD, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice net aurait augmenté ou diminué de 525,7 millions de dollars (569,8 millions de dollars en 2021). Cette volatilité est considérée comme une base adéquate pour estimer l'incidence qu'un changement raisonnablement possible du risque de marché aurait pu avoir sur l'évolution de l'actif net à la date de présentation de l'information financière.

Risque de crédit

La Caisse est exposée au risque de crédit si une contrepartie est en situation de défaut ou devient insolvable. La Caisse a prévu des critères en matière de placement conçus de manière à diversifier son risque de crédit. En règle générale, la Caisse est exposée au risque de crédit en raison des titres à revenu fixe, des contrats de change et des placements alternatifs.

L'exposition maximum de la Caisse au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés au 31 décembre tel que décrit dans le tableau suivant :

	2022	2021
(En milliers de dollars)	\$	\$
Catégorie d'actifs financiers		
Encaisse	7 067	5 898
Trésorerie et équivalents de trésorerie	317 609	588 233
Effets à court terme	671	17 100
Titres à revenus fixes	3 032 488	2 826 526
Créances	24 363	18 001
Placements alternatifs		
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	470 014	450 257
Investissements dans des fonds d'infrastructures	477 116	387 570
Investissements dans des fonds immobiliers privés	509 044	393 117
Total	4 838 372	4 686 702

De plus, le risque de crédit relatif à l'encaisse, à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux effets à court terme est considéré comme négligeable étant donné que ces instruments financiers sont en conformité avec la politique de placements dont les critères exigent de ceux-ci une notation externe de crédit de bonne qualité.

La répartition du portefeuille obligataire par cote de crédit s'établit comme suit au 31 décembre :

Cote de crédit	2022	2021
	%	%
AAA	14	9
AA	20	15
A	9	17
BBB	16	15
<BBB	5	10
Non coté ¹	36	34
Total	100	100

¹ Les obligations non cotées sont principalement des obligations d'entreprises à 23 % (23 % en 2021), des prêts hypothécaires à 9 % (9 % en 2021) et des obligations municipales à 4 % (2 % en 2021).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Caisse ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements financiers courants et futurs (voir note 7). Le risque de liquidité est inhérent aux activités de la Caisse et peut être influencé par diverses situations propres à un marché ou qui touchent l'ensemble des marchés, notamment les événements liés au crédit ou une fluctuation importante des marchés.

La Caisse investit principalement ses actifs dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés.



4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Caisse détient des obligations de la Ville de Montréal, le promoteur des régimes, d'une valeur marchande de 15,5 millions de dollars (18,7 millions de dollars en 2021). Le coût de ces obligations est de 18,7 millions de dollars (18,7 millions de dollars en 2021).

La Ville agit à titre de déléataire pour la gestion des opérations de la Caisse. Elle assume la plupart des frais d'administration de la Caisse tels que le salaire des employés de la Ville, les frais d'occupation des locaux et certains honoraires professionnels.

5. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Caisse définit son capital comme étant l'actif net disponible attribuable aux détenteurs d'unités. La Caisse n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

Les objectifs de la Caisse en matière de gestion du capital sont, entre autres, d'investir les actifs sous gestion dans des titres appropriés selon les politiques de placement de chacun des régimes, et ce, tout en maintenant des niveaux suffisants de liquidités afin d'acquitter ses obligations courantes.

6. MODIFICATION DES NORMES COMPTABLES QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

À la date d'autorisation de ces états financiers, aucune nouvelle norme ou modification ou interprétation des normes existantes, ayant des impacts significatifs sur les présents états financiers, n'ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (ci-après l'« IASB »).

7. ENGAGEMENTS

La Caisse s'est engagée à investir dans des placements privés des sommes dont le règlement se fera au cours des prochains exercices et ce, jusqu'en 2027, conformément aux modalités prévues dans les différentes conventions. Les engagements s'établissent comme suit au 31 décembre :

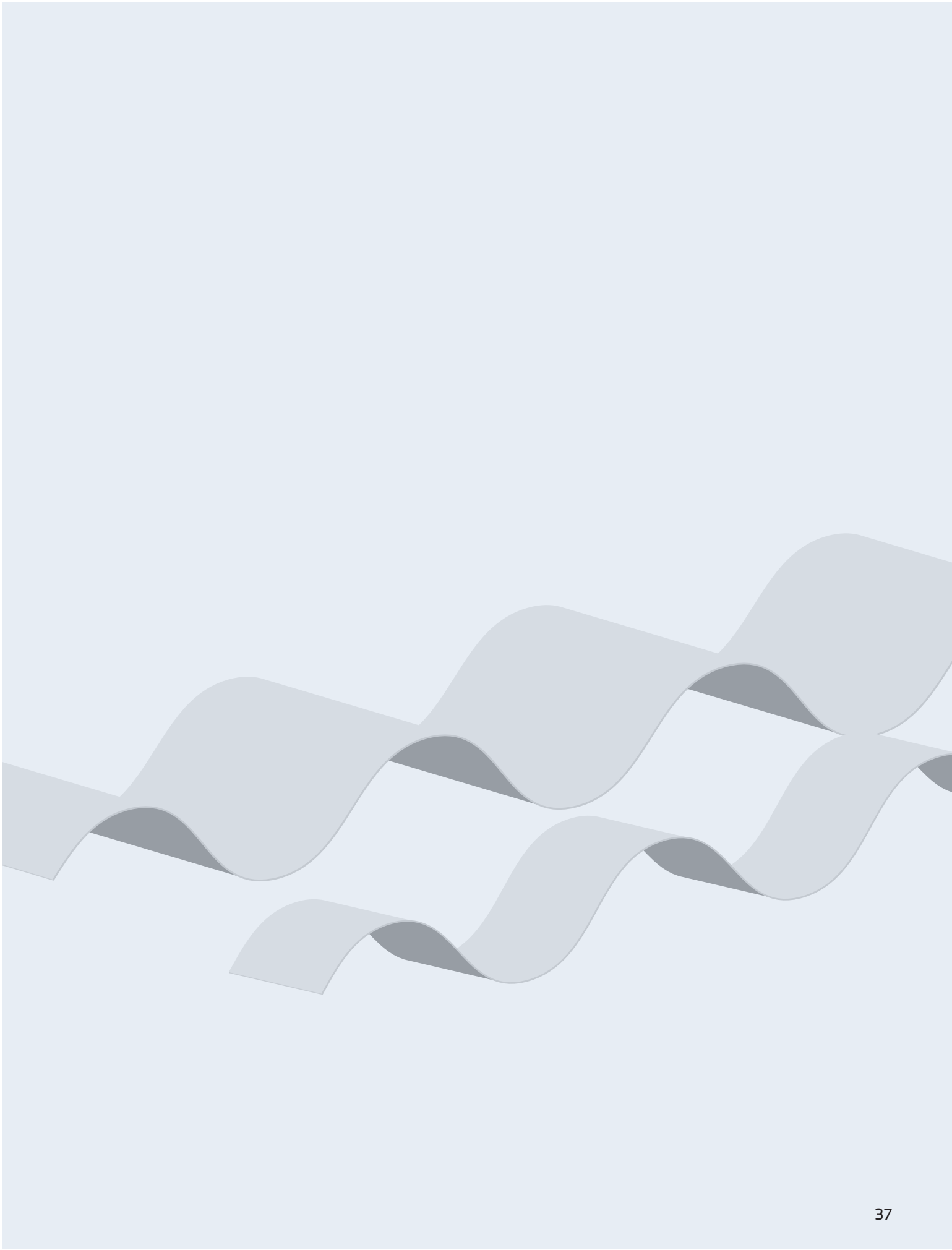
(En milliers de dollars)	2022	2021
	\$	\$
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	385 195	450 961
Investissements dans des fonds d'infrastructures	129 208	199 631
Investissements dans des fonds immobiliers privés	223 898	147 560
Total	738 301	798 152

La juste valeur de ces engagements est nulle au 31 décembre 2022 et 2021.

8. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Les principaux reclassements effectués au 31 décembre 2021 sont au niveau de la hiérarchisation de la juste valeur des placements pour les obligations étrangères.



Sommaires pour les six régimes de retraite

A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT EN UNITÉS DE LA CAISSE COMMUNE

(En milliers de dollars)	Cadres		Cols blancs		Cols bleus		Contremaîtres		Pompiers		Professionnels		Total	
	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur
SOLDE AU 01-01-2022	1 849 999	1 989 674 \$	2 563 047	2 756 555 \$	1 941 939	2 088 555 \$	115 765	124 505 \$	1 723 455	1 853 573 \$	1 161 079	1 248 743 \$	9 355 284	10 061 605 \$
Apports (Retraits)	(13 141)	(14 133) \$	(20 169)	(21 691) \$	(12 345)	(13 277) \$	(1 949)	(2 095) \$	(11 135)	(11 976) \$	741	796 \$	(57 998)	(62 376) \$
Revenus nets	25 507	27 433 \$	35 327	37 994 \$	26 783	28 805 \$	1 588	1 707 \$	23 784	25 580 \$	16 091	17 306 \$	129 080	138 825 \$
Modification de la juste valeur	(92 210)	(99 172) \$	(127 725)	(137 368) \$	(96 802)	(104 110) \$	(5 754)	(6 189) \$	(85 939)	(92 428) \$	(58 005)	(62 384) \$	(466 435)	(501 651) \$
SOLDE AU 31-03-2022	1 770 155	1 903 802 \$	2 450 480	2 635 490 \$	1 859 575	1 999 973 \$	109 650	117 928 \$	1 650 165	1 774 749 \$	1 119 906	1 204 461 \$	8 959 931	9 636 403 \$
Apports (Retraits)	(14 487)	(15 581) \$	(20 092)	(21 609) \$	(13 106)	(14 096) \$	(1 967)	(2 116) \$	(12 070)	(12 981) \$	1 653	1 778 \$	(60 069)	(64 605) \$
Revenus nets	(952)	(1 024) \$	(1 318)	(1 417) \$	(1 003)	(1 079) \$	(57)	(62) \$	(890)	(957) \$	(616)	(663) \$	(4 836)	(5 202) \$
Modification de la juste valeur	(118 049)	(126 962) \$	(163 435)	(175 774) \$	(124 097)	(133 466) \$	(7 287)	(7 837) \$	(110 091)	(118 403) \$	(74 949)	(80 608) \$	(597 908)	(643 050) \$
SOLDE AU 30-06-2022	1 636 667	1 760 235 \$	2 265 635	2 436 690 \$	1 721 369	1 851 332 \$	100 339	107 913 \$	1 527 114	1 642 408 \$	1 045 994	1 124 968 \$	8 297 118	8 923 546 \$
Apports (Retraits)	(14 801)	(15 919) \$	(22 102)	(23 771) \$	(16 151)	(17 370) \$	(2 008)	(2 160) \$	(14 267)	(15 344) \$	608	654 \$	(68 721)	(73 910) \$
Revenus nets	10 146	10 912 \$	14 038	15 098 \$	10 668	11 473 \$	619	666 \$	9 461	10 175 \$	6 502	6 993 \$	51 434	55 317 \$
Modification de la juste valeur	(18 157)	(19 528) \$	(25 077)	(26 970) \$	(19 067)	(20 507) \$	(1 087)	(1 169) \$	(16 894)	(18 169) \$	(11 824)	(12 717) \$	(92 106)	(99 060) \$
SOLDE AU 30-09-2022	1 613 855	1 735 700 \$	2 232 494	2 401 047 \$	1 696 819	1 824 928 \$	97 863	105 250 \$	1 505 414	1 619 070 \$	1 041 280	1 119 898 \$	8 187 725	8 805 893 \$
Apports (Retraits)	3 946	4 244 \$	(12 459)	(13 400) \$	(14 826)	(15 946) \$	(1 761)	(1 894) \$	(9 419)	(10 131) \$	7 549	8 119 \$	(26 970)	(29 008) \$
Revenus nets	13 424	14 437 \$	18 613	20 018 \$	14 109	15 175 \$	809	871 \$	12 518	13 463 \$	8 707	9 365 \$	68 180	73 329 \$
Modification de la juste valeur	89 546	96 307 \$	123 702	133 041 \$	94 155	101 264 \$	5 425	5 835 \$	83 521	89 827 \$	57 831	62 197 \$	454 180	488 471 \$
SOLDE AU 31-12-2022	1 720 771	1 850 688 \$	2 362 350	2 540 706 \$	1 790 257	1 925 421 \$	102 336	110 062 \$	1 592 034	1 712 229 \$	1 115 367	1 199 579 \$	8 683 115	9 338 685 \$

La valeur marchande d'une unité de la Caisse commune est de 1 075,50 \$.

**B) SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

(En milliers de dollars)	Cadres	Cols blancs	Cols bleus	Contremaîtres	Pompiers	Professionnels	Total
ACTIF							
Placement en unités de la Caisse commune	1 850 688	2 540 706	1 925 421	110 062	1 712 229	1 199 579	9 338 685
Obligation – Ville de Montréal	75 036	96 297	–	3 925	119 174	9 298	303 730
Contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	6 571	2 372	2 984	–	5 461	53	17 441
Cotisations à recevoir	4 891	7 671	4 795	39	4 845	9 996	32 237
Transferts d'autres régimes à recevoir relatifs aux droits résiduels	4 918	260	9	–	20	262	5 469
Frais payés d'avance	35	44	35	4	34	26	178
Autres sommes à recevoir	197	265	202	14	180	173	1 031
TOTAL DE L'ACTIF	1 942 336	2 647 615	1 933 446	114 044	1 841 943	1 219 387	9 698 771
PASSIF							
Prestations remboursements et impôts retenus à la source à payer	–	31	–	2	–	4	37
Charges à payer	58	6	16	–	15	7	102
Cotisations du promoteur perçues d'avance	–	–	2 302	–	2 026	–	4 328
Droits résiduels à payer	1 341	471	1 338	–	2 089	5 848	11 087
TOTAL DU PASSIF	1 399	508	3 656	2	4 130	5 859	15 554
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE	1 940 937 2 026 354	2 647 107 2 653 090	1 929 790 2 113 830	114 042 118 657	1 837 813 1 872 946	1 213 528 1 217 952	9 683 217 10 002 829
DÉFICIT	(85 417)	(5 983)	(184 040)	(4 615)	(35 133)	(4 424)	(319 612)
INFORMATION SUR LE DÉFICIT PROVISOIRE	(85 417)	(5 983)	(184 040)	(4 615)	(35 133)	(4 424)	(319 612)
Réserve de restructuration	–	–	–	–	(2 696)	(15 901)	(18 597)
DÉFICIT PROVISOIRE	(85 417)	(5 983)	(184 040)	(4 615)	(37 829)	(20 325)	(338 209)

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal, à l'exception du Régime de retraite des cols bleus.

**C) SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS
DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

(En milliers de dollars)	Cadres	Cols blancs	Cols bleus	Contremaîtres	Pompiers	Professionnels	Total
AUGMENTATION DE L'ACTIF							
Cotisations – Participants							
Service courant	21 077	31 243	27 134	133	23 879	28 365	131 831
Services passés	682	326	576	5	164	1 579	3 332
Restructuration	-	161	-	-	-	-	161
	21 759	31 730	27 710	138	24 043	29 944	135 324
Cotisations – Promoteur							
Service courant	21 077	31 243	27 134	133	23 879	28 365	131 831
Services passés	342	176	487	3	70	768	1 846
Spéciales (acte notarié)	-	-	11 863	-	-	-	11 863
Sommes additionnelles requises pour acquitter les droits	851	3 548	2 099	-	2 505	474	9 477
Sommes compensatoires aux règlements des transferts interrégimes	1 000	-	-	-	-	-	1 000
Équilibre	20 414	28 850	9 209	2 687	173	4 554	65 887
	43 684	63 817	50 792	2 823	26 627	34 161	221 904
Cotisations – Participants et promoteur (en parts égales)							
Sommes additionnelles requises pour acquitter les droits	183	99	248	-	545	833	1 908
	183	99	248	-	545	833	1 908
Caisse commune							
Quote-part des revenus nets et modification de la juste valeur du placement en unités de la Caisse commune	(97 597)	(135 378)	(102 445)	(6 178)	(90 912)	(60 511)	(493 021)
	(97 597)	(135 378)	(102 445)	(6 178)	(90 912)	(60 511)	(493 021)
Modification de la juste valeur des contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	86	(53)	95	-	(46)	1	83
Intérêts sur obligation – Ville de Montréal	4 502	5 778	-	236	7 150	558	18 224
Transferts provenant d'autres régimes	14 260	356	164	-	392	7 211	22 383
Intérêts sur arriérés de cotisation et autres	243	65	83	-	47	208	646
Transferts provenant des régimes d'origine	2	3	2	-	2	1	10
AUGMENTATION (DIMINUTION) TOTALE DE L'ACTIF	(12 878)	(33 583)	(23 351)	(2 981)	(32 152)	12 406	(92 539)
DIMINUTION DE L'ACTIF							
Prestations de retraite versées	120 399	172 345	132 265	11 358	99 721	53 424	589 512
Indemnités forfaitaires	-	-	-	52	-	-	52
Cessions de droits entre conjoints	72	293	357	-	989	53	1 764
Transferts à d'autres régimes	2 478	8 964	467	-	5 107	4 809	21 825
Remboursements	2 792	5 368	9 851	-	8 077	4 129	30 217
Intérêts sur les droits résiduels	37	9	44	-	57	151	298
Frais d'administration	483	471	471	98	379	401	2 303
DIMINUTION TOTALE DE L'ACTIF	126 261	187 450	143 455	11 508	114 330	62 967	645 971
DIMINUTION DE L'ACTIF NET	(139 139)	(221 033)	(166 806)	(14 489)	(146 482)	(50 561)	(738 510)
ACTIF NET DISPONIBLE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 080 076	2 868 140	2 096 596	128 531	1 984 295	1 264 089	10 421 727
ACTIF NET DISPONIBLE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 940 937	2 647 107	1 929 790	114 042	1 837 813	1 213 528	9 683 217

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal, à l'exception du Régime de retraite des cols bleus.

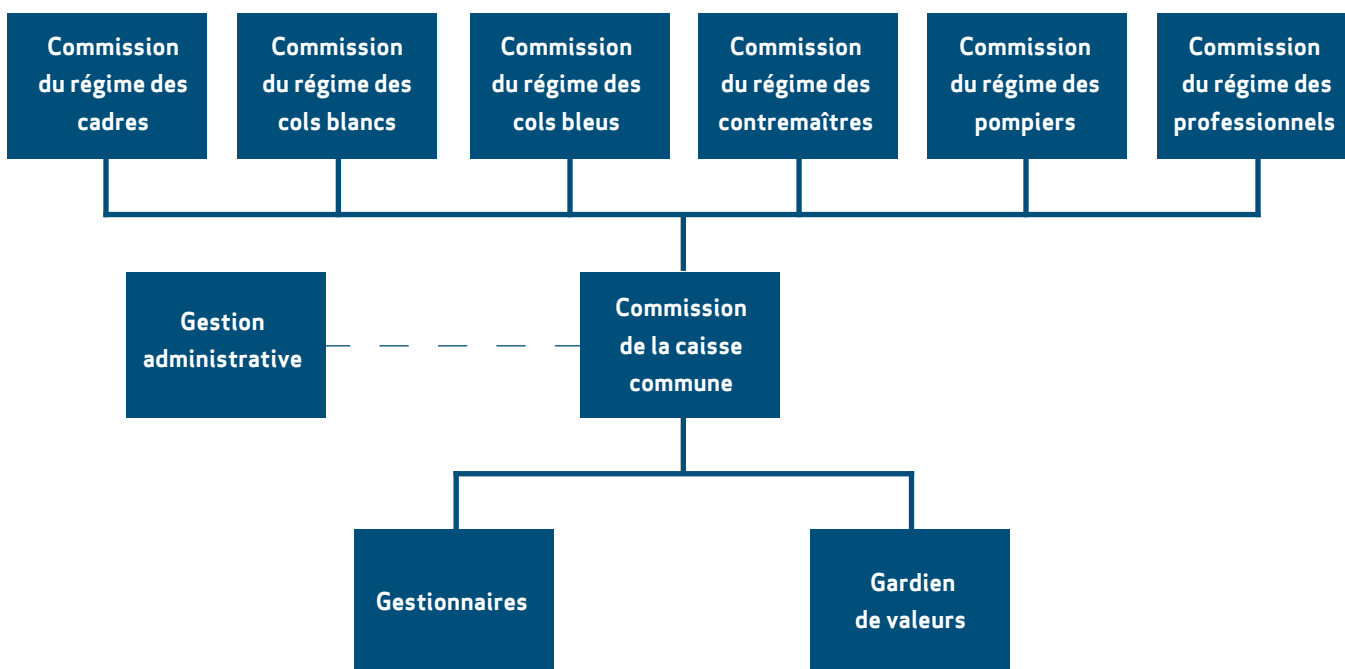
La Caisse commune

A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT

La Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville (la Caisse commune) a été constituée, en vertu du règlement numéro 6296 de la Ville, le 12 décembre 1983. Depuis le 24 septembre 1991, la Caisse commune est régie par le règlement numéro 8932. La Caisse commune regroupe, à des fins de placement, l'actif des six régimes de retraite qui y participent¹. L'administration de la Caisse commune est assumée par la Commission de la caisse commune (la « Commission ») qui est constituée de douze membres. La Commission a pour mission de gérer la Caisse et d'effectuer les placements conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (L.R.Q., chapitre R-15.1) et selon la politique de placement adoptée par les commissions des régimes de retraite participantes.

- ¹ Régime de retraite des cadres
Régime de retraite des cols blancs
Régime de retraite des cols bleus
Régime de retraite des contremaîtres
Régime de retraite des pompiers
Régime de retraite des professionnels

B) ORGANIGRAMME



C) ADMINISTRATION

La Caisse commune est administrée par une commission composée de deux représentants de chacune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal.

Président : Monsieur Richard Audet

Secrétaire - trésorier : Monsieur Olivier Roberge

Membres :

Madame

Francine Laverdière

Messieurs

Richard Audet

Pierre Bergeron

Jacques Brisebois

Simon Campagnoli

Claude Caty

Yves Courchesne

Nicolas Dufresne

Gilles Lachance

Yvan Rheault

Olivier Roberge

Charles St-Aubin

Auditeur indépendant :

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

D) GESTION FINANCIÈRE

Le Service des finances de la Ville de Montréal assurait, en 2022, la gestion financière de la Caisse commune. Le personnel de la Ville gère les placements à court terme, ainsi que la gestion des devises. Les placements en actions, en obligations et autres titres sont confiés à des gestionnaires spécialisés externes. Les valeurs sont confiées à un gardien de valeurs.

Gestionnaires internes

Richard Audet, MBA, FCSI, FICB, CTP

Directeur du financement, placement et trésorerie

Errico Cocchi, M. Sc, CFA

Chef de division du financement, du placement et de la gestion du risque

Medhi Alani

Chargé du financement court terme

Gestionnaires

	AC	AM	AA	EAEO	OC	OE	CT	PA	DEV	EM
Externe										
Gestion d'actifs CIBC					■					
Optimum Gestion de Placements					■					
Fiera Capital					■					
TREZ Capital					■					
Addenda Capital					■					
Loomis Sayles						■				
Franklin Templeton Investments										■
Guardian Capital								■		
Intact Gestion de placements	■									
Lincluden	■									
Dixon Mitchell	■									
Acadian Asset Management		■								
Arrowstreet		■								
Walter Scott		■								
Beutel Goodman			■							
Van Berkomp et associés			■							
Sprucegrove Investment Management				■						
Financière l'Échiquier				■						
Allianz				■						
UBS						■		■		
Blackrock								■		
Bridgewater								■		
Gestion Cristallin								■		
Gestion d'actifs Bastion								■		
P.G.E.Q.								■		
Ardian Infrastructure								■		
CUBE Infrastructure								■		
Global Infrastructure Partners								■		
United Bridge Partners								■		
DWS								■		
Archmore International Infrastructure								■		
Amerra Capital Management								■		
Clarion Partners								■		
CVC Credit Partners								■		
First Eagle Investment Management								■		
MBI/TEC								■		
Ares Capital								■		
Hancock Natural Resource Group								■		
Penfund Capital								■		
Tikehau Capital								■		
Brookfield Asset Management								■		
Neuberger Berman								■		
Sagard Credit Partner								■		
Interne										
Service des finances							■		■	

Notes explicatives :

- AC** Actions canadiennes
- AM** Actions mondiales
- AA** Actions américaines
- EAEO** Actions Europe, Australasie, Extrême-Orient
- OC** Obligations canadiennes
- OE** Obligations étrangères
- CT** Court terme
- PA** Produits alternatifs
- DEV** Gestion de devises
- EM** Actions de pays émergents

Gardien de valeurs : CIBC Mellon

Publié par la Commission de la caisse commune

Coordination de la production :

Bureau des régimes de retraite de Montréal

Division gestion de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite

Graphisme : fig. communication graphique

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2023

ISBN 978-2-9817521-5-4

Imprimé au Canada

Montréal 